

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 989

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Chassaniol, Mme Dupont, M. Ghomi, M. Valence,
Mme Heydel Grillere, Mme Hugues, Mme Brugnera et Mme Hai

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.